

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

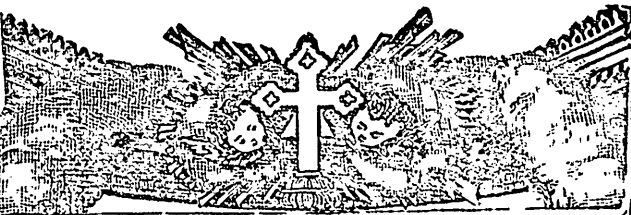
L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers/  
Couverture de couleur
- Covers damaged/  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated/  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing/  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps/  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black)/  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations/  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material/  
Relié avec d'autres documents
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/  
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure
- Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/  
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.
- Additional comments: /  
Commentaires supplémentaires:

- Coloured pages/  
Pages de couleur
- Pages damaged/  
Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated/  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached/  
Pages détachées
- Showthrough/  
Transparence
- Quality of print varies/  
Qualité inégale de l'impression
- Continuous pagination/  
Pagination continue
- Includes index(es)/  
Comprend un (des) index
- Title on header taken from: /  
Le titre de l'en-tête provient:
- Title page of issue/  
Page de titre de la livraison
- Caption of issue/  
Titre de départ de la livraison
- Masthead/  
Générique (périodiques) de la livraison

This item is filmed at the reduction ratio checked below/  
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
						/					



# LE MESSAGER

DE



## SAINTE ANNE

DE LA

POINTE AU PERE  
RIMOUSKI

## AVANTAGES.

---

Tous ceux qui s'abonnent au *Messenger de Sainte-Anne* ont part à deux messes par semaine, qui sont dites à leur intention. Il se dit, de plus, une messe par mois pour tous les défunts que les abonnés ont l'intention de recommander. Pour avoir part à ces avantages, il faut avoir payé l'abonnement d'avance.

---

LE MESSAGER DE SAINTE ANNE paraît à la fin de chaque mois, par livraison de 24 pages, in-8, formant à la fin de l'année un beau volume de plus de deux cents pages.

*Prix d'abonnement* : 35 centins pour le Canada et les États-Unis, 2 fr. 50 pour la France et les autres pays de l'Union postale.

L'abonnement part du 1er de chaque mois, et se paie d'avance.

---

## NOUVEAUX AVANTAGES.

---

Une remise de 5 centins par numéro est accordée à toute personne qui distribue 10 exemplaires jusqu'à 50 exclusivement ; une remise de 10 centins par numéro est accordée à celle qui distribue 50 exemplaires jusqu'à 100 ; et une remise de 15 cts. par numéro est accordée à celle qui distribue 100 exemplaires et au-delà, pourvu que les exemplaires soient expédiés sous une seule enveloppe et à une seule adresse.

*Toute demande d'abonnement et toute communication concernant la rédaction doivent être adressées au* RÉV. M. P. SYLVAIN, *curé de Ste-Anne de la Pointe-au-Père, comté de Rimouski, P. Q., Canada.*

---

# LE MESSENGER

DE

# SAINTE ANNE

---

BULLETIN MENSUEL DU PÈLERINAGE. I.

SAINTE-ANNE DE LA POINTE-AU-PÈRE

---

PROPRIÉTAIRE.....R. PH. SYLVAIN, curé de Sainte-Anne

---

SOMMAIRE.—Rome : Le clergé italien aux pieds du Souverain-Pontife, 121.—La messe du 30 septembre à Saint-Pierre, 124.—L'Empereur Guillaume II au Vatican, 126.—Changements ecclésiastiques, 129.—Retraites, 129.—Le nouvel évêque de Chicoutimi, 130.—Cause de la Sœur Marguerite Bourgeoys, 130.—Questions de vie ou de mort, (*suite*), 130.—Une servante de sainte Anne, (*fin*), 132.—L'Archiconfrérie de Sainte-Anne, 136.—L'Hôtel des Pèlerins, 140.—Avis, 140.

---

## ROME.

### LE CLERGÉ ITALIEN AUX PIEDS DU SOUVERAIN PONTIFE.

---

Léon XIII a reçu le 27 septembre en audience solennelle, le pèlerinage du clergé des diocèses d'Italie. L'audience a eu lieu dans la salle de la *Loggia* ou de la canonisation. Près de quatre mille pèlerins se trouvaient présents, appartenant pour la plupart au clergé et aux séminaires des diocèses qui ont envoyé à Rome leurs députations pour prendre part aux cérémonies religieuses d'ac-

tions de grâces du jubilé, célébrées à l'église du Sacré-Cœur à l'Esquilin, et pour assister à la messe de *Requiem* dans la basilique vaticane, comme aussi pour offrir à Sa Sainteté l'hommage de l'attachement de plus en plus étroit des évêques et du clergé d'Italie au Siègne apostolique. Quelques évêques se trouvaient à la tête des députations de leurs diocèses.

Le but du pèlerinage et les sentiments de toute l'assistance ont été exprimés par S. Em. le cardinal Alimonda, archevêque de Turin, qui a donné lecture d'une adresse inspirée par la foi et le dévouement le plus ardents.

Le Saint-Père, qui avait été salué à son arrivée dans la salle de la *Loggia*, vers midi, par les acclamations enthousiastes des pèlerins, a été de nouveau l'objet des plus vives manifestations de leur piété filiale à la fin du magnifique discours qu'il a prononcé en réponse à l'adresse de S. Em. le cardinal Alimonda.

Dans cette allocution, le Pape a insisté une fois encore sur la situation pénible qui lui est faite :

“ Aucun de vous n'ignore, très chers fils, par combien d'artifices on s'efforce aujourd'hui de fausser les idées du peuple italien au sujet des conditions actuelles de la papauté, et par quels moyens on cherche à obscurcir les vérités même les plus manifestes.—On dit, en effet, et l'on répète continuellement au peuple qu'une ample et pleine liberté est laissée au Pontife, à Rome, et que son autorité et sa personne y sont respectées. Mais tout le monde sait et voit à quelle indigne et intolérable condition il est réduit, à la merci et au pouvoir d'autrui, en butte aux outrages et à la dérision de la plèbe.—On ose affirmer, en outre, que les revendications du Pontife sont dictées par un esprit d'ambition et de convoitise de grandeurs mon-

daines. En déplaçant ainsi et rapetissant la question, on se flatte de tromper plus facilement les hommes simples. Mais Nos intentions sont dirigées beaucoup plus haut ; car, en vérité, c'est de la grande cause de la liberté et de l'indépendance de l'Eglise qu'il s'agit.—Pour vous, très chers fils, ne vous laissez point, afin que votre exemple serve aussi d'enseignement aux autres, de répéter hautement que le suprême pouvoir dont le Pontife est investi par disposition divine ne peut de sa nature être assujetti à aucune puissance terrestre ; et que, pour être vraiment libre et indépendant, au moins dans l'ordre présent de la Providence, le Pontife doit avoir une réelle souveraineté ; qu'en effet, cette souveraineté a été, par des voies admirables, disposée, préparée, constituée en sa faveur par la Providence elle-même, et conservée ensuite pendant de longs siècles jusqu'à nos jours, au milieu des vicissitudes les plus diverses et contraires. Ce merveilleux dessein de la Providence a toujours apparu d'une manière spéciale sur Rome, laquelle, choisie pour être le siège perpétuel du vicair du Christ, devait offrir au Pontife, en face du monde entier, les conditions les plus sûres et évidentes de liberté.—Aussi aucune souveraineté du monde n'a-t-elle été plus légitime dans son origine, plus haute et vénérable par son but, plus longue dans sa durée, que la souveraineté pontificale.

“ Des droits si sacrés, basés sur de solides fondements, qui ont survécu à tant de vicissitudes et qui se rattachent aux intérêts les plus grands et les plus vitaux de l'Eglise, et de la société, pourront être, pendant quelque temps, méconnus et violés, mais ils ne sauraient être toujours opprimés et foulés aux pieds. Souvent, il est vrai, des événements fortunés, les faveurs et l'appui des puissants

semblent donner pleine sécurité et suffisance aux ennemis ; mais le cours des choses humaines est toujours dans les mains de la providence de Dieu, qui le change et le dirige à son gré, en le faisant toujours servir à la plus grande gloire de son nom et au bien de son Eglise.”

---

LA MESSE DU 30 SEPTEMBRE A SAINT-PIERRE.

Pour la troisième fois, S. S. Léon XIII est descendu à Saint-Pierre, et l'immense basilique a vu se renouveler les imposantes et émouvantes manifestations du 1er janvier et du 12 avril.

Les tribunes étaient recouvertes de serge violette à bordures dorées. Derrière l'autel se trouvaient, à droite la tribune pour le corps diplomatique, et à gauche celle de l'aristocratie romaine. Au milieu, sur deux longs gradins, on avait placé les sièges des cardinaux et derrière eux les places pour les évêques et les prélats. L'ornementation de l'autel était très simple : la croix et six chandeliers d'argent avec des cierges de cire vierge. Le devant d'autel était à fond violet avec riches broderies d'or.

D'après le désir exprès du Pape, la foule a récité, à huit heures et demie, le chapelet pour les fidèles défunts. Cette prière commune était simple, mais émouvante.

Le Pape est sorti de ses appartements privés vers neuf heures du matin et a été reçu à la porte de la chapelle du Saint-Sacrement, qui communique avec le Vatican. Les chanoines de la basilique vaticane ont présenté l'eau bénite et le Pape a fait une courte adoration devant le saint Sacrement. Il est monté ensuite sur le *sedlia gestatoria*, revêtu simplement du rochet, de l'étole et du camail.

Les chantres n'ont point entonné le *Tu es Petrus* sur le passage du Pape, en signe de recueillement et de deuil, mais sur son passage, les acclamations ont spontanément éclaté. Arrivé devant l'autel de la Confession, le Saint-Père est descendu de la *sedia* et a récité à voix basse les prières préparatoires à la messe.

Aussitôt après, il s'est revêtu des ornements sacrés pour la célébration du saint sacrifice. La couleur des ornements était de violet pâle. Pendant la messe, le Pape était assisté de deux archevêques : Mgr Pifferi, sacriste, et Mgr Cassetta, aumônier pontifical. Après l'Évangile, les chantres de la chapelle ont exécuté un motet de *Pales-trina*, et après l'élévation le *Benedictus qui venit*.

Après la messe, le Pape a récité les prières d'usage, s'est dépouillé des vêtements sacerdotaux et s'est retiré un instant. Ensuite il a assisté à une seconde messe célébrée par un de ses chapelains, et pendant ce temps, les fidèles ont récité à haute voix le chapelet pour les fidèles défunts. La seconde messe terminée, le Pape s'est levé et s'est rendu à pied devant la Confession de saint Pierre, où se trouvait placé un faldistoire sur trois marches assez élevées.

Assisté de deux cardinaux-diacres, il s'est revêtu de l'amict, de l'étole violette, d'une chape rouge très longue et très ample et de la mitre à lames d'argent.

Les chantres de la chapelle pontificale ont entonné le *Libera me*, et le Pape a donné l'absoute de la manière ordinaire, sur un drap noir étendu à terre devant lui.

En récitant à voix basse le *Pater*, il a aspergé et encensé le drap sans descendre du petit trône. Après l'oraison et le *Requiescant in pace*, le Pape a ôté les ornements et a repris place sur la *sedia*.



Alors les applaudissements recommencent, plus nourris encore et plus enthousiastes s'il est possible. Ils s'interrompent au moment où le Pontife se lève pour donner la bénédiction solennelle, avec cette voix forte, cette majesté et cette dignité que nous avons admirées il y a six mois. Dès qu'il reprend sa marche pour regagner la chapelle du Saint-Sacrement, les applaudissements et les acclamations reprennent avec une irrésistible puissance, et Léon XIII s'avance souriant au milieu de cette foule, qu'il contemple et bénit avec son geste si noble et si imposant. Il va quitter la nef, lorsqu'un rayon de soleil l'enveloppe de son éclat et fait resplendir son visage, sa pourpre et l'or de son trône ; c'est presque une apparition céleste, qui transporte une dernière fois la foule et lui arrache un dernier et long cri de : Vive Léon XIII ! vive le Papé ! vive le Pape-Roi !

---

#### L'EMPEREUR GUILLAUME II AU VATICAN.

Nous empruntons aux journaux religieux les détails de la visite de l'empereur Guillaume II à Sa Sainteté Léon XIII.

Arrivé à Rome la veille au soir, l'empereur et tous les personnages de sa suite sont partis le 12 octobre, en grand uniforme, vers onze heures et demie, du palais de la légation prussienne pour se rendre au Vatican, dans les carrosses de gala aux armes impériales venus tout exprès de Berlin.

A sa descente de carrosse dans la cour intérieure de Saint-Damase, qui donne sur le grand escalier des appartements pontificaux, l'empereur a reçu les honneurs mili-

taires, bannières déployées, par la garde palatine et par des détachements de gendarmes et de gardes-suisse, en grande tenue. Là aussi, Sa Majesté a été complimentée par le maître de chambre de Sa Sainteté. Mgr della Volpe, qui, avec d'autres prélats et gentilshommes de la cour, l'ont escortée jusque dans la salle Clémentine ou antichambre des suisses. L'empereur y a été reçu par le majordome pontifical, Mgr Macchi, et par le préfet des cérémonies, Mgr Sinistri, qui, traversant les autres antichambres où de nouveaux détachements de gendarmes, de gardes-suisse et de gardes-nobles rendaient les honneurs, l'ont accompagné jusqu'à la salle du trône où Mgr Sinistri a annoncé à haute voix : *Sa Majesté Guillaume II, roi de Prusse et empereur d'Allemagne.*

Le souverain Pontife, qui attendait dans la salle du trône, entouré des prélats de sa cour et de plusieurs EEmes cardinaux, est allé au-devant de l'empereur, pendant que celui-ci s'était arrêté pour s'incliner profondément devant le Pape. Tous les personnages de la suite ont fait de même et se sont approchés du trône pontifical, où le Saint-Père a pris place, en invitant l'empereur à s'asseoir sur un fauteuil placé à gauche et un peu au-dessous du trône. Les premiers compliments d'usage ayant été échangés, le Saint-Père est descendu du trône et a invité l'empereur, en le tenant par la main, à le suivre dans ses appartements particuliers. Guillaume II y est resté seul avec Léon XIII pendant une vingtaine de minutes.

Le souverain Pontife, prenant de nouveau place sur le trône, et l'empereur dans le fauteuil à gauche, s'est fait présenter tous les personnages de la suite de Sa Majesté pour chacun desquels il a eu les paroles les plus aimables.

Enfin l'empereur et sa suite s'inclinant de nouveau très profondément devant le trône, ont pris congé de Sa Sainteté qui a daigné les accompagner jusqu'à l'issue de ses appartements.

De là, Sa Majesté et les personnages qui l'accompagnaient sont allés complimenter le cardinal-secrétaire d'Etat. Enfin, ils se sont rendus aux musées du Vatican, où ils ont trouvé, pour leur fournir toutes les explications voulues, MM. les commandeurs de Rossi et Visconti. Pendant qu'il traversait ainsi les musées, l'empereur a été rejoint par le souverain Pontife, qui a tenu, par cette attention délicate, à lui rendre aussitôt la visite qu'il ne pourrait lui faire hors du Vatican.

Avant de rentrer au Quirinal, le cortège impérial s'est arrêté de nouveau au palais de la légation prussienne où S. Em. le cardinal Rampolla a été aussitôt rendre visite à l'empereur, au nom du Pape.

Aussitôt après le départ de l'empereur d'Allemagne, Sa Sainteté a dicté à l'un de ses secrétaires particuliers le compte rendu de la conversation qu'Elle venait d'avoir avec Guillaume II.

Pendant l'audience même, l'empereur a fait présent à Sa Sainteté d'une magnifique tabatière tout ornée de brillants et portant sur le couvercle le portrait en miniature de Sa Majesté.

D'autres présents ont été faits également par l'empereur. Il a remis lui-même au cardinal Rampolla une magnifique croix pectorale, ornée de pierres précieuses, et qui est le fac-simile de celle existant à la cathédrale de Hambourg. Il a fait remettre également à Mgr Mocenni, substitut de la secrétairerie d'Etat, par l'intermédiaire de

M. de Schloëzer, une tabatière d'or enrichie de pierres précieuses, et par le même intermédiaire, les insignes de grand cordon de l'Aigle rouge, à S. Exc. Mgr Agliardi, secrétaire de la S. Congrégation des affaires ecclésiastiques extraordinaires, qui n'avait pas encore été décoré de cet ordre.

La solennité de l'acte accompli par l'empereur au Vatican, les égards tout particuliers dont il a tenu à l'entourer, ne sauraient sans doute empêcher que l'on ne regrette sa venue à Rome et sa visite au Quirinal en ce moment ; mais il en restera acquis du moins pour la condamnation de l'Italie officielle, qu'un souverain protestant a su traiter le Pape avec un respect dont le régime de la loi des garanties avait fait perdre l'habitude. Il en restera acquis également que le fameux caractère de sanction des faits accomplis attribué au voyage impérial n'existe que dans l'imagination des sectaires italiens.

*(Semaine religieuse de Montréal).*

---

## NOUVELLES ECCLÉSIASTIQUES.

Le Rév. M. Alfred Prémont, curé de Ste-Blandine, a été nommé à la cure de Ste-Félicité en remplacement du rév. M. André Audet, qui a obtenu la permission d'aller quelque temps aux Etats-Unis pour sa santé.

Le rév. M. Ulfranc St-Laurent est chargé de la desserte de Ste-Blandine.

RETRAITES.—Les RR. PP. Sternon et St-Pierre, Rédemptoristes, ont prêché un renouvellement de retraite à St-Mathieu au commencement de ce mois. Une indisposition leur a fait remettre celui de St-Simon.

DÉCÈS.—Le Rév. Narcisse Godbout curé de Ste-Hénédine, est décédé le 10 de ce mois, à l'âge de 66 ans.

LE NOUVEL EVEQUE DE CHICOUTIMI.—Le Rév. M. Louis Nazaire Bégin, Principal de l'Ecole Normale Laval, a été nommé au siège épiscopal de Chicoutimi, laissé vacant par la mort de Mgr Dominique Racine, en janvier dernier.

La consécration de Mgr Bégin a eu lieu à la basilique de Québec, dimanche le 28 octobre dernier. Son Em. le Cardinal Taschereau, archevêque de Québec, a été le prélat consécrateur : il avait pour assistants Mgr Lafèche, évêque des Trois-Rivières, et Mgr Langevin, évêque de Rimouski.

Sa Grandeur Mgr Bégin a quitté Québec le 6 de ce mois pour Chicoutimi.

CAUSE DE LA SŒUR MARGUERITE BOURGEOYS. — Mgr Edmond Langevin, vicaire général, protonotaire apostolique, est allé à Montréal au commencement de ce mois comparaître dans la cause de la Sœur Marguerite Bourgeoy, fondatrice de la congrégation de Notre-Dame.

---

## QUESTIONS DE VIE OU DE MORT.

### SIXIÈME QUESTION.

#### LA VIE.

*Quæ est vita vestra?*  
Qu'est-ce que votre vie?  
(Jacq., iv. 15.)

La réponse à cette question, ou plutôt la méditation de cette parole de lumière, suffira pour prémunir l'homme contre la plus fatale des illusions, et sauver le chrétien du plus grand des malheurs.

1° Voici l'illusion, une double illusion, dans laquelle

la plupart des hommes passent leurs jours :—c'est de confondre d'abord la vie du corps avec la vie de l'âme, et elles sont si différentes!—et puis, de séparer la vie du temps et la vie de l'éternité; et elles se touchent et dépendent absolument l'une de l'autre !

Voyons, n'est-il pas vrai que vous avez souvent confondu ces deux vies, comme s'il n'y en avait qu'une, et que dans votre pensée vous avez même souvent préféré la vie du corps ? C'est à peu près la seule dont on s'occupe, dont on parle dans le monde . . . Et elles sont si différentes de principes et de moyens ! L'enfance ne pense qu'à ses jeux, la jeunesse, à ses plaisirs, l'âge mûr, aux affaires, et la vieillesse même n'est pas plus sage, quoique si près du terme ; et quand la vie du corps s'en va, elle ne pense pas encore à celle de l'âme.

L'autre illusion n'est pas moins frappante ni moins générale parmi les hommes et même parmi les chrétiens, c'est de séparer ces deux vies si essentiellement unies et nécessairement inséparables, la vie du temps et celle de l'éternité. Elles se touchent, dis-je encore une fois, elles dépendent l'une de l'autre, et l'on vit dans le monde absolument comme si l'on devait toujours y rester, ou comme si tout devait finir avec cette vie de la terre.

Ce qu'il y a de plus affreux encore, c'est que la plupart préfèrent cette vie du temps à celle de l'éternité. On fait tout pour éviter ce qui pourrait compromettre l'une, et rien pour s'assurer de l'autre. La menace d'une maladie épouvante, et le péché, qui donne la mort éternelle à l'âme, laisse l'homme indifférent et touche peu même le chrétien.

*O filii hominum, usquequo gravi corde ?*... O enfants des hommes, combien de temps encore vivrez-vous dans cet aveuglement ?

2o La conséquence de ces illusions est terrible.— C'est l'inutilité, la stérilité absolue de toute la vie pour ceux qui se laissent ainsi tromper par la vanité, et qui se nourrissent de mensonges. *Ils auront travaillé toute la nuit sans rien prendre*, et ils arriveront à l'éternité les mains vides, comme des pauvres honteux. Ils auront peut-être fait parler d'eux dans l'histoire du monde, et les anges n'auront pas écrit un mot de tous ces actes nuls, faits sans la condition même de la vie, je veux dire sans la grâce. Ils auront peut-être vécu bien des années aux yeux des hommes, et à peine quelques jours au jugement de Dieu même.

O mon frère, mon cher lecteur, je vous en prie encore une fois, interrogez votre âme, quelle a été sa vie?... N'a-t-elle pas été bien stérile jusqu'à présent ? Hâtez-vous donc de réparer, de racheter le temps perdu ! Travaillez, combattez, souffrez pour l'amour de Dieu votre Père ; la charité est le principe même du mérite, et par elle vous amasserez des trésors de gloire, vous deviendrez riche de l'éternité. On le peut en quelques années, en quelques jours même, en vivant de la vie des saints : *Consummatus in brevi complevit tempora multa.* (Sap., IV, 13.) Ainsi Stanislas en peu de temps a fourni une carrière immense ; il a vécu des siècles pour la gloire de l'éternité, et il est mort à dix-huit ans !

---

## UNE SERVANTE DE SAINTE ANNE. (1)

LA VÉNÉRABLE MÈRE ANNE DE SAINT-AUGUSTIN.

(FIN)

“ Quand tout fut terminé, le R. P. François de l'Ascension, notre provincial, avec quelques autres religieux

(1) Voir le numéro de décembre 1887.

vinrent, la veille de la solennité, déterminer l'ordre et arrêter les détails de cette sainte cérémonie. A l'entrée de la nuit, pendant qu'on prenait toutes ces dispositions, je me retirai pour prier, et, profondément recueillie, je demandai pardon à ma Mère de tous les défauts ou vices de construction qui auraient pu, par mon incurie, se glisser dans cet édifice. Mais voici qu'elle-même, dans les splendeurs d'une gloire éclatante, m'apparaît avec un visage respirant une douce sérénité, et du ton le plus aimable me remercie de l'érection et de la consécration de cette église en son honneur. Elle me fit jouir longtemps, comme j'ai pu le vérifier après, du charme de son entretien, et, durant ces heures qui s'écoulaient inaperçues, elle remplit mon cœur d'une si grande abondance de célestes délices, qu'embrasée des flammes de l'amour divin, je me sentais le courage d'affronter tous les supplices et d'endurer mille morts au milieu du plus cruel martyre. Elle me promit encore la promptitude de son secours et de ses faveurs dans toutes les conjonctures fâcheuses où je pourrais me trouver à l'avenir. Je dois le confesser ici, à la gloire de cette auguste Mère, je l'avoue avec candeur et sincérité, toutes les fois que dans mes besoins, mes afflictions et mes angoisses, j'ai eu recours à son patronage, quelquefois même sans l'avoir imploré, j'ai éprouvé la puissance et l'efficacité de son intercession ; sa familiarité était si prodigieuse avec moi, les apparitions dont elle m'honorait si fréquentes que je croyais un instant d'être le jouet d'une illusion du démon, car souvent il se transforme en ange de lumière, ou prend la ressemblance des saints. Dans cette appréhension je la priai avec un sentiment d'intime componction de ne pas permettre à cet esprit de mensonge de me tromper en se revêtant de son vénérable aspect. Elle se hâta de me répondre :



“ Confiance, ma fille, je ne souffrirai jamais qu’on vous trompe ainsi ; voici du reste un signe pour reconnaître sûrement ma véritable présence : toutes les fois que je me montrerai à vos yeux, je me servirai de cette formule de salut : Que Jésus-Christ soit avec nous. ” Depuis ce temps toutes les fois qu’elle daigne m’apparaître, elle me salue ainsi. Lorsque de temps à autre il lui arrive de différer cette salutation, dans mon trouble et mon anxiété, j’ai soin de m’en prémunir moi-même et je me dis : “ Que Jésus soit avec moi ; ” et aussitôt elle répond, en répandant en moi un tendre sentiment de consolation : “ Oui, que Jésus soit avec nous, ma fille. Ainsi soit-il. ”

“ Le lendemain, jour destiné à la translation du très-saint Sacrement, on organisa une solennelle procession dans laquelle, outre le Dieu trois fois saint, on porta avec une grande pompe l’image de sa glorieuse Aïeule. A son entrée dans la nouvelle église, cette statue me sembla prendre des traits animés ; je vis ses joues se couvrir d’un vif incarnat, ses veines se gonfler d’un sang plein de vie. Dans cette gracieuse transformation on l’aurait prise pour une personne vivante, tant était suave le sourire de ses lèvres, tant aimable la joie sainte dont son visage resplendissait. Des groupes d’anges faisaient entendre de pieux applaudissements autour d’elle. Sa très-sainte Fille et l’Enfant Jésus, son petit-fils, relevaient par leur présence la pompe de son cortège et l’accompagnèrent honorablement jusqu’à l’autel qui lui était dédié. Arrivée là, elle daigna encore, avec son affabilité maternelle, me remercier vivement de mes faibles services. De mon côté, saisissant l’occasion qui m’était offerte, je lui demandai avec ardeur, comme récompense du peu que j’avais pu faire, de

répandre sur le peuple accouru par dévotion pour elle à cette solennité, une bénédiction spéciale de son petit Jésus, la grâce de vivre chrétiennement et de parvenir à la gloire éternelle. Par son aimable sourire et par un signe de bienveillance, elle me fit assez comprendre combien ma demande lui était agréable, et sans retard, étendant sa main droite, elle bénit toute cette multitude et m'inonda moi-même de joies spirituelles les plus intimes et les plus pures.

“Après ces événements, je fus saisie et torturée par tout le corps de douleurs fort aiguës qui mirent ma vie en danger. Désespérant des ressources de l'art, dont les prescriptions avaient aggravé mon mal, je me tournai suppliante vers mon céleste médecin, Anne, ma Mère glorieuse, et je la priai de me secourir dans cette irrémédiable infirmité. Elle ne se fit pas attendre ; de l'air le plus caressant, appliquant sa main bénie sur la partie de mon corps la plus douloureuse, elle enchaîna tout d'un coup la violence de la maladie et m'enleva tout sentiment de douleur. Ainsi je fus parfaitement guérie, et mon esprit se trouva remplie des plus suaves consolations.”

Ce récit, cher lecteur, est bien propre à nous pénétrer d'une filiale confiance. Associons toujours sainte Anne à nos entreprises, et nous réussirons ; invoquons-la dans les tentations, et nous éviterons les pièges de l'esprit de ténèbres ; prions-la dans la maladie, et nos douleurs disparaîtront sous la main puissante de ce médecin charitable.

---

## L'ARCHICONFRÉRIE DE SAINTE-ANNE.

### 1° *Progrès de l'Archiconfrérie.*

Du 20 octobre au 6 novembre 472 associés nouveaux ont été inscrits dans l'Archiconfrérie.

### 2° *Recommandations.*

N.-S. P. le pape Léon XIII, le triomphe de l'Eglise, le clergé catholique, Mgr l'Evêque de Rimouski et toutes les œuvres de son diocèse, Mgr Bossé et ses œuvres ; 10 malades ; 3 jeunes gens en voyage ; 1 ivrogne ; la persévérance d'un ivrogne converti ; 1 institutrice et ses élèves ; 15 intentions particulières ; 2 curés malades ; 20 conversions ; la paix dans une famille ; 472 associés nouveaux ; 74 actions de grâces ; les bienfaiteurs et les bienfaitrices de l'œuvre du pèlerinage ; nos zéloteurs et nos zélatrices, et toutes les grâces déjà demandées et qui n'ont pas encore été obtenues.

La Rév. M. L. T. Bernard, décédé le 13 octobre dernier, ayant été chapelain du pèlerinage du mois d'octobre 1877 au mois d'octobre 1878, nous le recommandons d'une manière particulière aux prières de nos associés.

Tous les associés de l'Archiconfrérie et les abonnés du *Messenger de Sainte-Anne* sont priés de réciter pendant le mois de décembre, à ces intentions, *Notre Père, Je vous salue, Marie*, et l'invocation : O bonne sainte Anne, mère de la glorieuse vierge Marie, priez pour nous.

### 3° *Faveurs obtenues.*

STE-LUCE : Une neuvaine et un pèlerinage m'ont obtenu la guérison d'une maladie de nerfs. *Josué Dechamplain*.—L'ASSOMPTION : Ma petite fille, âgée de quatre

ans, souffrait continuellement du mal d'oreilles. Sainte Anne l'a guérie, je l'en remercie du fond du cœur. *Vve A.R.* Guérison d'un rhumatisme inflammatoire. *M. L.*—DAYTON, MINN: Grâce obtenue après avoir promis de m'abonner au *Messager*. *Mme Louis Croteau*.—PORT-DANIEL: Deux faveurs dues à l'intercession de sainte Anne. *Mme Marcel Goudreau*. Faveur obtenue. *Ed. Gagnon*.—FALL-RIVER, MASS: Sainte Anne a daigné m'obtenir les grâces que je lui ai demandées. Qu'elle en soit à jamais bénie! *Mme Herménégilde Lévesque*.—ST-ULRIC: Ma vive reconnaissance pour les bienfaits reçus de notre puissante patronne, surtout pour la guérison presque complète d'un mal à la main. *Mme P. P.* Frappé de surdité, j'ai été grandement soulagé après avoir invoqué sainte Anne. *Jos. Roy*.—ST-OCTAVE: Guérison obtenue. *J. Bte. Beland*.—CAMPBELLTON, N. B: Sainte Anne m'a guérie. Amour et reconnaissance. *Mme A. S. P.*—L'Assomption: Faveur obtenue. *Mme Joseph Lacroix*. Une jeune fille de cette paroisse, Rose Turcot, a été guérie par l'intercession de sainte Anne.—CORNWALL: Je suis guérie pour la deuxième fois. Mille actions de grâces à notre bonne mère. *Mme Théodore St-Laurent*.—BENNINGTON, Vt.: J'ai obtenu par l'intercession de sainte Anne la guérison d'un mal de jambe si grave que tout le monde disait que si je recouvrais la santé, je resterais infirme. Est-il quelque grâce si difficile que sainte Anne ne puisse nous accorder? *Mme Thomas Théberge*.—NASHUA, N. H.: Mes deux petits enfants ont fait leur première communion. C'est à sainte Anne que je dois cette consolation. Un de mes garçons doit à cette tendre mère la guérison subite d'une main qu'il s'était fait écraser. Ma fille est rentrée dans le bon chemin. Que vous rendrai-je, ô puissante

protectrice, pour de si grands bienfaits ? *Mme Alexis St-Laurent.*

STE-ROSE DU DÉGELÉ : Je dois à sainte Anne la publication d'une guérison soudaine obtenue de la manière la plus miraculeuse et qui me prouve que cette bonne mère suit toujours ses enfants d'un œil favorable, au moment surtout, où les amis de la terre semblent les abandonner. Seuls ceux que nous nous sommes choisis au ciel, poursuivent fidèlement avec nous la route difficile de la vie ; et parmi ceux-ci, je compte particulièrement sainte Anne qui n'a cessé de me protéger depuis que je me suis mise sous sa sauvegarde. Mille actions de grâces sont dues à cette puissante protectrice !

Espérant, ô bonne et glorieuse sainte Anne, que vous me continuerez vos bienfaits, je me souscris votre insigne et reconnaissante protégée. *A.—TROIS-PISTOLES* : Ma petite fille souffrait d'un violent mal de tête. Craignant une inflammation de cerveau, je promis à sainte Anne une neuvaine et la publication de la guérison de mon enfant, si je l'obtenais. Aussitôt le mal a cessé. Que vous êtes bonne, ô sainte mère de Marie ! Merci de cette faveur et de plusieurs autres. *Mme Ed. Belzile.—AMQUI* : Depuis deux ans je souffrais d'un rhumatisme qui n'empêchait de vaquer à mes occupations. J'étais à charge aux autres. J'ai employé plusieurs médecins, mais leurs soins furent inutiles : le mal au lieu de diminuer semblait augmenter. Je fis deux pèlerinages à Ste-Anne de la Pointe-au-Père sans obtenir de soulagement. Mais pleine de confiance envers la bonne sainte Anne, je ne me suis pas découragée. Un abonnement pris au *Messenger*, la promesse d'y faire publier ma guérison et une messe en l'honneur de notre glorieuse patronne m'ont valu un mieux sensible. J'é

puis même dire que je suis guérie puisque je travaille comme auparavant. Mille remerciements à mon insigne bienfaitrice. Puisse cette faveur accrottre la confiance de ses enfants envers elle! *Mme Anth. Lebrun.*—Sophie Boucher, Mmes Amable Paradis et Nap. Bellavance et Germ., P., du même endroit, reconnaissent devoir à l'intercession de sainte Anne plusieurs faveurs particulières et la guérison de maladies graves.

STE-FLAVIE : Guérison obtenue. *Honoré Gagnon.*—BIC : Mille actions de grâces à sainte Anne pour une faveur signalée. Vous tous qui invoquez cette bonne Mère, ne vous laissez pas de recourir à son intercession et vous serez exaucés. *Un ami de sainte Anne.*—MATANE : Guérison parfaite d'un mal d'yeux. *Mme J. H. Joncas.*—L'ASSOMPTION : Soulagement sensible obtenu à la suite d'une neuvaine à sainte Anne. *Mme S. Pineau.*—MILLBURY, MASS : Douleur très forte au pied disparue après avoir invoqué notre puissante patronne. Soyez à jamais bénie, ô bonne mère! *Mme Th. A.*—BRUNSWICK, MÉ : Malade depuis quinze ans, j'ai enfin obtenu ma guérison à la suite d'un pèlerinage et après avoir promis de faire publier cette grande faveur. Gloire et reconnaissance à la bonne sainte Anne! *M. L.*—BIC : A notre auguste patronne l'expression de notre vive gratitude pour l'heureuse issue d'une maladie grave. *O. L.*—RIMOUSKI : Ma petite fille souffrait d'un violent mal d'yeux depuis un an et huit mois ; aucun remède n'avait pu la soulager. Dernièrement, comme le mal augmentait, j'ai prié sainte Anne avec une grande confiance, et les douleurs ont cessé. Ma petite fille est bien maintenant. Merci, ô bonne sainte Anne, de vos bienfaits! *Mme Achille Lepage.*—ST-FABIEN : Malade depuis trois mois et condamnée par le médecin, j'ai imploré le secours de notre glorieuse thaumaturge pour obtenir la santé. Aidée de mes amies qui ont joint leurs ferventes prières aux miennes, j'ai obtenu la faveur que je désirais. Que vous rendrai-je, ô douce patronne, pour un si grand bienfait? *E. R.*—Mme Joseph Morin, de la même paroisse, déclare avec bonheur qu'à la suite de deux neuvaines en l'honneur de sainte Anne et d'un pèlerinage à son sanctuaire de la Pointe-au-Père, elle a obtenu

la guérison d'une maladie grave dont elle souffrait depuis quatre ans. Les remèdes du médecin paraissaient aggraver le mal au lieu de le guérir. C'est après son pèlerinage que cette malade a commencé à prendre du mieux, aujourd'hui elle est très-bien. Elle reconnaît encore avoir obtenu de la même sainte la guérison d'un mal d'yeux très souffrant et plusieurs autres faveurs.— *A suivre.*

ORAISONS JACULATOIRES. — O Bienheureuse Anne, vous êtes digne de toute vénération !

Vous êtes vraiment heureuse d'être l'aïeule d'un Dieu !

O Bienheureuse Anne, qui réglez éternellement avec les anges ! daignez vous souvenir de nous, et nous aider à mériter un jour votre sainte compagnie. (*La vénérable Anne de Saint-Augustin*).

#### L'HOTEL DES PÈLERINS.

Rév. M. Mart. Bilodeau, St-Anaclet.....	\$ 1.00
Mme Vve Ovide Cazes, Ste-Flavie.....	0.50
Capt. L. R. Demers, Québec.....	10.00
Une enfant de Marie, Ottawa.....	0.25

Sainte Anne, nous en sommes certain, ne manquera pas de bénir ces généreux amis de notre œuvre.

Puisse leur exemple nous procurer de plus abondantes aumônes. Si tous nos abonnés nous donnaient seulement deux centins, nous aurions la somme suffisante pour terminer cette maison où les pèlerins seraient heureux de trouver un logement convenable.

L'action est à nos zélateurs et à nos zélatrices.

#### AVIS.

C'est une bonne aumône à faire que de propager le *Messenger de Sainte-Anne*.

Les six années du *Messenger de Sainte-Anne*, 1882 à 1888, se vendent 25 centins chaque.

Les abonnés qui n'ont pas encore payé leur abonnement, nous rendraient service en s'acquittant de cette dette envers sainte Anne.

Permis d'imprimer,  
✠ JEAN, Ev. de St-G. de Rimouski.

## AVIS

AUX PÉLERINS DE STE-ANNE DE LA POINTE-AU-PÈRE.

*Chemin de fer Intercolonial du Canada*

Ligne directe entre l'Ouest et tous les Points sur le bas du St Laurent et la Baie des Chaleurs, Province de Québec, aussi le Nouveau-Brunswick, la Nouvelle-Ecosse, l'Île du Prince-Édouard, du Cap Breton de Terre-Neuve et de St Pierre.

Voie de la malle Canadienne et Européenne et des passagers.—Les passagers pour la Grande-Bretagne ou le continent, laissant Montréal le jeudi matin rejoindront le steamer de la malle le même soir à Rimouski.

Les expéditeurs remarqueront les facilités supérieures qui leur sont offertes pour le transport de toutes les marchandises pour les Provinces de l'Est et les grains pour les marchés Européens.

Toutes les places d'eau les plus populaires et les amusements de la pêche du Canada se trouvent sur cette ligne.

Des chars buffet nouveaux et élégants sont sur tous les trains express entre Montréal, Halifax et St Jean N.-B.

On peut avoir des billets et tous les renseignements au sujet de cette voie soit pour le fret ou les taux des passagers en s'adressant aux agents des villes et des stations.

Le sanctuaire de Ste Anne de la Pointe-au-Père, à environ deux milles de la station de St Anaclet et de la Pointe-au-Père est un lieu de pèlerinage important. Il y a des taux spéciaux et des arrangements faits pour les pèlerinages organisés.

Bureau du chemin de fer }  
Moncton, N.-B. }  
Juillet 20 1887. }

D. POTTINGER.  
Surintendant-  
en-chef.

### ARRANGEMENT POUR LA SAISON D'ÉTÉ 1888

Les trains de ce chemin partiront de la station de St Anaclet e Pointe-au-Père (le dimanche excepté) comme suit :

Pour Lévis et stations intermédiaires. 1.55 p. m. 12.54 p. m  
" Halifax " " 10.38 a. m. 2.44 p. m.

La route conduisant au sanctuaire de Ste Anne de la Pointe-au-Père est maintenant un chemin de première classe.

### HORAIRE DES OFFICES AU SANCTUAIRE.

Dimanches et fêtes d'obligation :—Grand'messe : en été 9 hrs en hiver 9½ hrs.

Vêpres et vénération de la relique de sainte Anne 2 hrs.

Jours ouvriers :—Dernière messe ; en été 7½ hrs. en hiver 8 hrs.

Récitation des prières à sainte Anne, avec recommandations chaque jour, le matin après la dernière messe. (40 jours d'indulgence).

### TARIF.

Offrande de cierges pour être brûlés devant la relique de sainte Anne. 10 centins par cierge.

Lampe allumée devant la relique de sainte Anne : 50 centins pour une neuvaine ; \$1.50 pour un mois ; \$15.00 pour une année. Cette lampe est à l'huile d'olive.



Honoraires des messes : Grand'messe \$3.00. Messes-basses 50 cts. Acquittées dans le sanctuaire autant que faire se peut.

#### OBSERVATIONS.

Le sanctuaire est ouvert aux pèlerins tous les jours, depuis l'Angelus du matin jusqu'à l'Angelus du soir; et on peut vénérer la relique de sainte Anne en tout temps pourvu qu'on en fasse la demande au chapelain.

Les recommandations envoyées par la poste ou autrement sont faites suivant le désir exprimé.

On est invité instamment à signaler par écrit les grâces obtenues par l'intercession de sainte Anne.

---

#### A VENDRE.

On peut se procurer au sanctuaire de Ste Anne de la Pointe au-Père, en s'adressant au curé du lieu, les objets de piété suivants :

1° Croix en cuivre de 7 grandeurs, prix de 5 à 25 cts. pièce ou de 40 à \$2.00 la doz.

2° Christs en nickel de 3 grandeurs, prix 30, 35 à 45 cts. pièce ou \$3.50, \$3.80, et \$5.00 la doz.

3 Chapelets de 7 espèces, prix de 5 à 20 cts. pièce ou de 50 cts à \$1.50 la doz.

4° Cœurs en vermeille de 4 grandeurs, prix 75 cts., 85 cts. \$1.00 et \$1 15 pièce.

5° Bénitiers de 2 espèces, prix 20, et 25 cts pièce ou \$2.00 et \$2.50 la doz.

6° Images de Ste Anne de 4 espèces, prix de 2 à 15 cts. pièce ou de 20 cts. à \$1.50 la doz.

7° Oratoires de Ste. Anne, de 2 espèces, prix 5 et 10 cts. ou 50 cts. et \$1.00 la doz.

8° Médailles de Ste Anne, de 6 espèces, prix de 1 à 3 cts. ou de 10 à 30 cts. la doz.

9° Médailles diamantines de Ste. Anne, prix 10, 15 et 20 cts. pièce, ou \$100, \$150 et \$2. 0 la doz.

10° Médaillons de Ste Anne, prix 15, 20, 30 et 40 cts pièce, ou \$150, \$2.00, \$3.50 et \$4.50 la doz.

1° Photographies de l'église et du presbytère de Ste. Anne de la Pointe-au-Père.

Extérieur, et intérieur de l'église et du presbytère, 3 vues séparées.

No. 1 Grandeur de  $4\frac{1}{2} \times 6\frac{1}{2}$  pcs. 30 cts. pièces ou 75 cts. les 3 ou \$2.50 la doz.

No. 2 Grandeur de  $2\frac{1}{2} \times 3\frac{1}{2}$  pcs. 10 cts pièces ou 25 cts. les 3, ou \$1.00 la doz.

Tous ces objets de piété ont été préparés à Paris, expressément pour notre sanctuaire, et ils sont tous à l'effigie du sanctuaire de Ste Anne de la Pointe-au-Père.

REÇU LE

3 JUIL. 1975

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE  
DU QUÉBEC